L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI MATIN, 9 MAI.

FEUILLETON.

LES ASHANTEES

PAR B. AUBEY.

ODYSSEE D'UNE ANGLAISE.

II—Suite.

A ses côtés marchent quatre femmes esclaves armées d'éventails de plumes blanches, à peu près pareils, quoique moins grands, à ceux que l'on porte devant le pape dans les grandes cérémonies. Elles en éventent l'auguste visage du grand monarque des Ashantees; ce qui a en même temps l'avantage de chasser les insectes, très nombreux et très mauvais à Coumassie, attendu que la ville est entourée de marais et de rivières où les mouches de toutes sortent pullulent.

Autour de Coffee Calcali s'avancent, superbement vêtus de robes de soies et ornés de bijoux d'or, quelques envoyés de chefs voisins et un grand nègre crépu, au nez effroyablement épaté, qui dépasse tous les autres de la tête,—les Ashantees n'étant point en général de grande taille,—c'est Bibo-Cobo, l'ambassadeur du très haut et très puissant roi de Dahomey, qui vient apporter à Coffee des paroles de paix et d'alliance.

Après les ambassadeurs, les grands fonctionnaires de la cour et au premier rang de ces fonctionnaires les bourreaux; ils sont six ou huit, sous la conduite d'un bourreau principal,—et ce n'est pas trop pour la besogne horrible qu'ils vont avoir à faire tout à l'heure;—ils sont vêtus d'étoffes noires, ce qui les fait ressembler à des fantômes sinistres.

L'un d'eux porte le tambour des morts; ce tambour est orné d'ossements humains, de peau humaine, de crânes humains, à quelques-uns desquels pendent encore des cheveux. Un autre porte la sellette de mort, horrible escabeau recouvert en certains endroits de plaques d'or et partout encore maculé du sang des victimes. Le sang et l'or font les délices des chefs Ashantees, et ils ont partout et en tout temps l'un et l'autre sous les yeux. Au peuple aussi, qui en fait ses délires, on montre souvent l'or et le sang. C'est par ces spectacles que la royauté des Ashantees témoigne de sa grandeur et de sa puissance.

Les bourreaux portent chacun un couteau pour l'exécution. Ce couteau est un solide instrument, à la poignée ronde, en cuivre incrusté d'or; le manche est entouré de trois cercles de même métal, et il se termine en demi-boule également en or massif. La lame ressemble beaucoup à celle d'une serpe, plus large à l'extrémité qu'en sortant du manche et se recourbant en pointe un peu tronquée. Cette lame a un ornement étrange: ce sont quatre petites sonnettes de cuivre qui y sont fixées très solidement par leur sommet. (Nous prions nos lecteurs de vouloir bien croire que nous n'inventons rien et ne livrons rien à l'imagination. Tous ces détails sont de la plus scrupuleuse exactitude.)

Immédiatement après les bourreaux, les victimes.

Ici le spectacle devient atroce.

D'abord les treize jeunes filles, dont quelques-unes n'ont pas atteint la quinzième année et sont, hélas! fort belles, pleines de vie et de santé. Leurs mains seulement sont liées derrière le dos, ce qui, chez certaines d'entre elles, fait ressortir une poitrine riche et d'un galbe parfait. Deux d'entre elles ne sont pas très noires; on dirait qu'elles ont un sang blanc dans les veines. C'est peut-être ce qui les fait vouer à la mort.

Elles sont nues jusqu'à la ceinture; leurs jambes aussi sont nues, et rien ne protège leur front contre les ardeurs d'un soleil brûlant. Elles marchent avec une espèce d'insouciance plus pénible, peut-être, que l'aspect du plus violent désespoir.

Derrière elles, une centaine de noirs, tous nus, s'avancent en troupeau, sous le fouet et le bâton; à ceux qui élèvent la voix, un coup, violemment asséné, vient rappeler qu'il faut se taire.

Mais le plus horrible de cet horrible cortége, c'est l'aspect des dernières de ces misérables victimes. Il y en a vingt, à peu près. On les a forcées à s'accroupir, on leur a lié ensemble les jambes et les bras, de manière à en former une façon de paquet, et ainsi ficelées, on les a placées sur des plates-formes que portent des nègres. Pour les empêcher de crier et de se plaindre, on a passé, dans les joues de chacun d'elles, deux couteaux qui se croisent dans la bouche, arrêtant la langue. C'est chose atroce à voir que ces faces convulsionnées par la douleur, des deux joues desquelles sortent ces manches de couteaux, dégouttant du sang qui tombe à flots de ces abominables et hideuses blessures.

Derrière, enfin, marchent les prêtres, affreusement tatoués sur les bras, la poitrine et le visage, portant aussi des couteaux, comme s'ils avaient dessein de se joindre au bourreaux. Il faut dire aussi que d'autres prêtres, couverts d'amulettes et de fétiches, abondent partout dans le cortége, lequel est fermé par un détachement d'une centaine de soldats armés de mousquets, de haches et de lances.

Cet ensemble à la fois grotesque et hideux mit bien une heure à défiler, du palais de Coffee Calcali jusqu'à la place du Marché, et il était près de midi quand le roi étant monté sur la grosse pierre destinée à lui servir d'estrade, et s'étant assis sur son tabouret royal, fit signe, en voyant que chacun était à l'endroit qui lui était assigné, que les fétiches et lui étaient satisfaits, et que la fête allait commencer.

III.

Les treize filles de Jephté.

La fête, naturellement,—il en est des barbares comme des civilisés,—commença par un discours. Ce fut d'abord le grand capitaine Adoo Boffoo qui s'approchant du trône du roi, autour duquel s'étaient accroupies les femmes dont les ornements d'or miroitaient au soleil, ce fut d'abord Adoo Boffoo qui parla.

"Roi, dit-il, je n'ose considérer votre visage de peur d'être ébloui. Vous êtes le plus grand roi, non-seulement des Ashantees, mais de tous les peuples qui vivent sous le soleil. Nous êtes plus grand que le grand Osaï Totoo, qui a conquis Assin, et Akim, qui a vaincu Gaman, qui a pris leur capitale Buntuku, qui a battu Bosiante, roi de Denkira, qui s'est vengé de la trahison des Antimites, et a forcé tous les peuples à payer tribut aux Ashantees! Vous serez plus grand que ce grand roi, parce que vous avez chassé les blancs qui nous empêchent de vendre les esclaves que nous conquérons sur les peuples ennemis; les blancs qui viennent du fond des mers et que nous irons, avec vous, jeter dans les flots rouges de leur sang."

Un immense hourra accueille ce discours héroïque. Coffee Calcali semble on ne peut plus heureux de s'entendre comparer au plus grand roi des Ashantees, à ce fameux Osaï Tootoo, dont le peuple garde la mémoire depuis près de deux cents ans.

Il se lève et, promenant un regard à la fois farouche et content sur son peuple, sans négliger de jeter un coup d'œil significatif sur les envoyés des chefs voisins, dont tous ne semblent pas très à leur aise:

—Oui, exclame-t-il, vous viendrez tous avec moi; nous irons jeter les maudits blancs à la mer; nous reprendrons les forts et nous ne laisserons entrer les Européens que quand ils viendront acheter nos esclaves; mais il faut les chasser, et nous les chasserons, je le jure: *Meminda Cormantee.*

A ces mots un hurlement féroce répond au souverain. C'est qu'il vient de prononcer le plus terrible serment que puisse imaginer un Ashantee. Ce *Meminda Cormantee*, à la suite d'un serment, c'est comme quand Jupiter disait: Par le Styx! Ce serment vient, d'ailleurs, aussi du règne d'Osaï Tootoo, qui le prononça à la suite d'une punition sévère qu'il infligea au roi d'Akim révolté contre lui.

C'est le tour des ambassadeurs. Il n'y a pas à équivoquer. Coffee Calcali n'est point en veine de plaisanter. Chacun doit s'expliquer clairement. Tous font donc au terrible et reluisant monarque, au nom de leurs chefs respectifs, les plus belles promesses. Tous doivent partir le soir même et amener des renforts, celui-ci deux cents hommes, cet autre cinq cents, trois mille.

Quand vient le tour du grand envoyé du grand roi de Dahomey, Bibo-Cobo fait voir qu'en effet son maître ne se trompe point en le tenant pour un fin diplomate. Il fait un tout petit discours sur la nécessité de s'entendre tous et dit qu'il va, lui aussi, partir pour rendre compte au roi de ce qu'il a vu. Mais qu'il ne faut point être impatient, que la route est longue de Coumassie à la capitale du Dahomey; que néanmoins il fera diligence.

Il pensait tout bas que l'essentiel était de gagner du temps et qu'on viendrait au secours de Coffee Calcali s'il était le plus fort, sinon, s'il était battu, on dirait aux Anglais: "Nous, amis, pas aidé Ashantees dans guerre!" Pas bête du tout Bibo-Cobo.

Après les discours, l'action. Les prêtres se mettent à faire, au milieu de la place, cent contorsions abominables. On avait apporté des réchauds ardents, ils y jettent des petites amulettes qu'ils regardent brûler; ils prononcent des paroles sans suite, dansent en brandissant leurs couteaux; quelques-uns ont des petits serpents qu'ils tourmentent. Puis ils prédisent à Coffee Calcali les plus éclatantes victoires. Il passera son couteau à travers la poitrine du dernier blanc, ce qui semble plaire beaucoup au roi Coffee, et ce dont, surtout, il ne semble douter nullement. N'est-il pas l'ami des fétiches et ne va-t-il pas s'attirer leurs faveurs par un magnifique sacrifice?

Après les prêtres, la musique. Chacun des chefs a amené sa troupe de musiciens armés du sauko, de la bentwa, du cornet d'ivoire, du tambour; tout cela éclate à la fois sur un signe du monarque, avec accompagnement de fusillade et de hurlements abominables. Les oiseaux s'enfuient à trois lieues à la ronde.

Mais, avant d'en venir au sacrifice, il y a encore une importante partie de la cérémonie à accomplir.

Il y a de distance en distance, sur la place, des tonneaux gardés par des soldats, difficilement gardés, il faut le dire. A un moment donné, ces tonneaux sont découverts, pendant qu'on présente à Coffee à boire du rhum dans un crâne humain également orné d'arabesques de toutes couleurs et incrusté de plaques d'or.

C'est le crâne du gouverneur anglais Mac Carthy, tué en 1822 dans une guerre contre les Ashantees. Coffee Calcali y trempe ses lèvres, puis il passe cette terrible coupe, souvent remplie, à ses hôtes d'abord, puis à ses femmes, dont plusieurs se sont mises à fumer dans d'énormes pipes en terre rouge, pour imiter Capi-Conah, laquelle n'a pas quitté la sienne depuis le commencement de la cérémonie.

Les tonneaux ainsi découverts et abandonnés à la populace contiennent les uns du rhum, les autres du vin de palmier au dernier degré de fermentation.

Tous se ruent avec des grognements horribles; c'est à qui fourera ses lèvres, sa tête dans ce liquide. On se presse, on se bouscule; hommes, femmes, enfants, tous veulent arriver. Les coups de poing, les coups de pied vont leur train. Malheur à ceux qui tombent, nul n'y prend garde. Il faut que chacun arrive au tonneau. La mère en écarte brutalement son fils, le père prend sa fille par les cheveux pour la rejeter. C'est une scène d'effroyable brutalité, avec accompagnement de la musique infernale qui ne cesse de se faire entendre, et de cris abominables. Les hommes et les femmes ivres, repus, se traînent ensuite à l'écart et tombent comme des brutes.

Et Coffee Calcali, du haut de sa pierre et de son tabouret, contemple avec bonheur cette scène écœurante.

Mais voici l'heure du sacrifice. On amène au milieu de la place les misérables destinés à périr. La foule les couve des yeux; l'on dirait de noirs vampires avides de sucer du sang.

Ce sont d'abord les vingt malheureux qui ont des couteaux passés dans les joues. On les jette à terre comme des masses inertes, et, au bruit du tambour de mort, on leur coupe la tête d'un coup de couteau solidement appliqué par derrière.

Pendant ce temps, les prêtres, nus et tatoués, grimacent en invoquant leurs fétiches.

Au fur et à mesure que les infortunés expirent, on emporte leurs corps, qu'on va jeter dans les buissons pour les hyènes, les chacals, les tigres et les vautours, et l'on conserve les têtes pour en faire l'ornement de maisons ou de temples.

Viennent ensuite les cent et quelques prisonniers. Tous s'avancent avec un air de résignation et d'indifférence stupide; tous, sans faire la moindre résistance, s'asseoient sur le fatal tabouret et tendent leur cou, qu'abat un coup de couteau. Le corps est ensuite enlevé et la tête gardée.

L'exécution dure près de deux heures. La place n'est plus qu'une mare de sang humain dans lequel les bourreaux pataugent et enfoncent jusqu'à la cheville. Dans l'assistance, pas un cri, pas une plainte, pas une faiblesse!

(*A continuer.*)

Billets faux de banques nationales.

Voici une liste des billets faux de banques nationales. L'astérique (*) signifie que les banques n'existent pas et que l'émission en est frauduleuse.

BILLETS DE DEUX PIASTRES.

Boston, Massachusetts, Tremont National Bank.
Kinkerhook, New York, National Bank of.
Kinderhook, New York, National Union Bank.
*Lindepark, New York, National Union Bank.
*Lynn Park, New York, Lynn Park National Bank.
Newport, Rhode Island, Newport National Bank.
Newport, Rhode Island, National Bank of Rhode Island.
New York City First National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City St. Nicholas National Bank.
New York City National Shoe and Leather Bank.
New York City, National Bank of the State of New York.
Peekskill, New York, West Chester County National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Sixth National Bank.
Providence, Pennsylvania, First National Bank.

BILLETS DE CINQ PIASTRES.

Chicago, Illinois, First National Bank.
Chicago, Illinois, Third National Bank.
Chicago, Illinois Traders' National Bank.
Jackson, Michigan, People's National Bank.
Aurora, Illinois, First National Bank.
Canton, Illinois, First National Bank.
Paxton Illinois, First National Bank.
*Galena, Illinois, First National Bank.
Peru, Illinois, First National Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of New Bedford.

BILLETS DE DIX PIASTRES.

Albany, New York, Albany City National Bank.
Auburn, New York, Auburn City National Bank.
Cherry Valley, New York, National Central Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
Lockport, New York, First National Bank.
Malone, New York, Farmers' National Bank.
Newburg, New York, Highland National Bank.
New York City Croton National Bank.
New York City First National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Merchants' National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Mechanics' National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City National Bank of Commerce.
New York City National Bank of the Commonwealth.
New York City, National Bank of the State of New York.
Philadelphia, Pennsylvania, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Third National Bank.
Poughkeepsie, New York, First National Bank.
Poughkeepsie, New York, City National Bank.
Poughkeepsie, New York, Farmers and Manufacturers' National Bank.
Peekskill, New York, Westchester County National Bank.
Pen Yan, New York, First National Bank.
Rome, New York, Central National Bank.
Rochester, New York, First National Bank.
Rochester, New York, Flour City National Bank.
Red Hook, New York, First National Bank.
Syracuse, New York, First National Bank.
Syracuse, New York, Syracuse National Bank.
Troy, New York, Mutual National Bank.
Whitehall, New York, First National Bank.
Waterford, New York, Saratoga County National Bank.
Richmond, Indiana, Richmond National Bank.

BILLETS DE VINGT PIASTRES.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Chicago, Illinois, First National Bank.
Indianapolis, Indiana, First National Bank.
Lebanon, Pensylvania, Lebanon National Bank.
New York City, Merchants National Bank.
New York City, Tradesmen's National Bank.
New York City, National Bank of Commerce.
New York city, National City Bank.
New York city, National Shoe and Leather Bank.
New York city, Market National Bank.
New York city, Mechanics' National Bank.
New Albany, Indiana, First National Bank.
Plainfield, New Jersey, First National Bank.
Portland, Maine, First National Bank.
Portland, Connecticut, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Fourth National Bank.
*Utica, New York, City National Bank.
Utisa, New York, Utica City National Bank.
Utica, New York, Oneida National Bank.
Utica, New York, First National Bank.

BILLETS DE CINQUANTE PIASTRES.

New York City Fourth National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of Commerce.
Palmyra, New York, First National Bank.

BILLETS DE CENT PIASTRES.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Cincinnati, Ohio, Ohio National Bank.
Elmira, New York, First National Bank.
New York City Central National Bank.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

EDITION HEBDOMADAIRE DE *L'ABEILLE*

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts. le numéro.

Tarif postal.

Depuis le 1er janvier 1876, date de la mise en vigueur de la Convention de l'Union postale, le tarif suivant est appliqué aux Etats-Unis:

"Lettres simples pour la France, cinq cents par demi-once;

"Cartes postales, deux cents;

"Journaux, deux cents s'ils ne pèsent pas plus de quatre onces;

"Imprimés et échantillons, deux cents par deux onces;

"Ce tarif s'appliquera aux matières postales expédiées des Etats-Unis en destination de la France et de l'Algérie, ainsi qu'à la correspondance pour l'Espagne, y compris les îles Baléares, les Canaries, les possessions espagnoles de la côte nord d'Afrique et les établissements postaux de l'Espagne sur la côte ouest du Maroc.

"L'Union générale des Postes comprend à partir du 1er janvier, l'Europe entière sans aucune exception, ainsi que la Russie d'Asie, la Turquie d'Asie et l'Egypte. Pour tous ces pays, le tarif des affranchissements est le même que pour la France, tel qu'il est résumé ci-dessus."

L'extrait suivant d'une circulaire de Mr Lelibon, directeur-général des Postes en France, donne le tarif appliqué en France; on remarquera qu'il est beaucoup plus élevé:

A partir du 1er janvier 1876,

Le prix d'affranchissement des correspondances expédiées de la France et de l'Algérie à destination:

1° De tous les pays d'Europe, de l'Egypte, de la Turquie d'Asie, de la Russie d'Asie, de la Tunisie et du Maroc;

2° Des Etats-Unis de l'Amérique du Nord,

Sera fixé comme suit:

PAYS D'EUROPE, ETC.

Lettres ordinaires, 30 centimes par 15 gram.

Lettres recommandées, 30 centimes par 15 gr. et droit fixe de 50 centimes.

Cartes postales ordinaires, 15 centimes.

Cartes postales recommandées, 40 centimes.

Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés: ordinaires, 4 centimes par 50 gr; recommandées. 5 centimes par 50 gr. et droit fixe de 25 centimes.

ÉTATS-UNIS.

Lettres ordinaires, 40 cent. par 15 gr.

Lettres recommandées, 40 cent. par 15 gr. et droit fixe de 50 cent.

Cartes postales ordinaires, 20 cent.

Cartes postales recommandées, 45 cent.

Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés: ordinaires, 8 cent. par 50 gr.; recommandés 8 cent par 50 gr. et droit fixe de 25 cent.

Les lettres *non affranchies* provenant des pays précités seront passibles, à la charge des destinataires, savoir:

Celles des pays d'Europe, etc., d'une taxe de 60 cent. par 15 gram.;

Celles des Etats-Unis, d'une taxe de 70 cent. par 15 gram.

AVIS DIVERS.

Passage pour l'Europe.

(AGENCES.)

Via la Nlle-Orléans, New-York, Philadelphie et Baltimore.

STATE LINE.

Ligne de steamers neufs, construits sur le Clyde, en fer et à hélices, offrant, outre tous les agréments modernes, la sûreté et la rapidité aux passagers de chambre et d'entrepont. Ces steamers font le service de New York à Glasgow, Belfast et se relient, par des steamers de premier ordre, à Liverpool, Londonderry, Hull, Rotterdam, Anvers, le Hâvre et Copenhague.—AUSTIN, BALDWIN & CO, 72 Broadway, New York.

WHITE STAR LINE.

Steamers de New York à Queenstown et Liverpool, partant tous les samedis.

ALLAN LINE.

Steamers de la malle, via Quebec et via Baltimore.

Passage (toutes les classes) entre les principaux points d'Europe et d'Amérique. Les emménagements ne sont pas excellés. Le chemin le plus court par mer, excellents steamers, officiers expérimentés, équipages disciplinés, la sûreté la première des règles. Trois départs hebdomadaires pour l'aller et le retour. Passage pour les émigrants et les passagers d'entrepont aux meilleurs sous tous les rapports, pour la Nlle-Orléans, l'Alabama et le Texas, à meilleur marché que par aucune autre ligne.

Billets pour tous les points de l'Europe. Tous les billets d'excursion à des prix réduits.

Billets d'émigrants, payés d'avance, de tous les points de l'ancien monde.

Traites à vue de $5 et au-dessus, sur toutes les villes d'Europe, de la Grande Bretagne et de l'Irlande.

Souverains, francs, marcs et guilders.

Pour les circulaires et autres renseignements, pour les billets ou les chambres, s'adresser à

A. K. MILLER & Co,
No 35 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

N. B.—Billets, traites, espèces, aux taux les plus bas. Les passagers de premières chambres, de secondes chambres et d'entrepont trouveront leur avantage à conclure des arrangements au bureau de la Nlle-Orléans.

17fev—1an

Excursions régulières du dimanche.

Pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Le beau steamer bon marcheur et à basse pression,

CAMELIA,
Capitaine HANOVER.

Commencera ses excursions régulières du Dimanche à dater de dimanche prochain, 2 avril.

Il partira de l'extrémité du chemin de fer, au Lac à l'arrivée du train de 7½ heures du matin; il arrivera le soir du même jour, à temps pour permettre aux passagers de prendre le train de sept heures et se rendre en ville.

Le prix du passage, aller et retour, est d'une piastre seulement.

Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA, Agent,
No 20 de la rue de l'Union.

2mars—

LA COTE DU LAC.

Pour l'hiver.

Steamer de la malle des Etats-Unis, Entre Mandeville et la Nlle-Orléans.

Passage $1 10 chaque voyage, y compris le trajet du chemin de fer.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer,
CAMELIA,
Transportant la malle des Etats-Unis, fin marcheur et à basse pression,

capitaine Wm. Hannover,

partira, ainsi qu'il est dit ci-dessous, le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de dix heures du matin; le MARDI et le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi. Le LUNDI et le JEUDI il ira jusqu'au "Old-Landing", sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. RETOUR: il quittera "Old Landing" le MARDI et le VENDREDI, à 6 heures du matin; Madisonville, le LUNDI et le JEUDI matin.

Le service se fera régulièrement, à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Il y a un restaurant à bord du steamer.

C. M. SORIA,
23 avril'75—1an Au No 20 de la rue de l'Union.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.

Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur

NATCHEZ,
T. P. Leathers, capitaine,
J. F. Muse, commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, 117 Commune et HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

Le soussigné prend le frêt et signe les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. B. BROCKETT, agent,
16sept— Au No 38 de la rue des Magasins.

Opelousas.

Paquebot régulier des Opelousas.

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Pour Washington, Opelousas, Port Barre, Simmsport, Churchville, et tous les débarcadères de la Côte, de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur

TENSAS,
remplaçant le Trenton,
E. QUATREVAUX, capitaine,
S. DERBES, commis.

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à Connaissements jusqu'à bayou Bœuf et bayou des Glaizes.

JAMES M. DOWLING,
28sept— No 25 de la rue Decatur.

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis à 5 h

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA.

H. H. Broad, capitaine
T. Jobin, commis.

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du frêt et des passagers pour tous les atterrages du Bayou des Glaizes, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
BRITTON & EPPLER,
No 106 de la rue de la Commune.

Tout frêt pour le Bayou des Glaizes sera déchargé à Simmsport ou Big Bend Landing.

5 août—

Paquebot hebdomadaire et indépendant des Opelousas.

Départ tous les MERCREDIS à 5 h. P. M.

Pour Washington, Port Barré, Simmsport, Big Bend Landing, Old River et tous les points intermédiaires. Le bateau à vapeur ROBERT YOUNG remplaçant le ST-MARY, d'un faible tirant d'eau

Capt W. H. Daniel, commis J. B. Schmidt, partira tous les MERCREDIS à 5 heures P. M. Connaissements jusqu'au Bayou Bœuf et Bayou des Glaizes.

Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à
HITE & CARLIN,
No. 3, de la rue Tchoupitoulas.

18 déc—

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.

Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M.

Pour Fort de Russey, Barbin, Norman, Alexandrie, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires. Le bateau à vapeur

BART ABLE.

R. SINNOTT, capitaine; GEO. C. HAMILTON, commis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
N. M. CARTER, 33 rue du Camp.
HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.
BRITTON & EPPLER, 106 rue Commune.
ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.

3 déc—

Attakapas et Atchafalaya.

Pour Simsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya, du Bayou Chênes, de Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeannerette, la Nlle-Ibérie, Fausse Pointe, St-Martinville et tous les atterrages du Bayou Tèche. Le bateau à vapeur

GEORGE SPANGLER,

Abe Smith, Capitaine, Frank Greig, commis, partira SAMEDI, 6 mai, à 5 P. M.

Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à
HITE & CARLIN, Agents.
6mai—1 No 3 de la rue Tchoupitoulas.

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la côte et de Bâton-Rouge.

Deux voyages par semaine.

Jours de départ, tous les SAMEDIS à 5 P. M., et tous les MERCREDIS à midi.

Le bon bateau à vapeur
ST. JOHN,
F. BERGERON, Capitaine,
J. C. BERGERON, Commis.

Voyage de retour, tous les LUNDIS et VENDREDIS.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
R. O. MELANÇON,
29oct— No de 32 rue Bienville.

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodauxville.

Deux fois le semaine. Pour la côte et Lafourche.

Le bateau à vapeur

HENRY TETE,
Capitaine Jos. Aucoin,
M. H. Landry Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 P. M. et tous les VENDREDIS à 10 A. M. Retour: il partira de Donaldsonville les MERCREDIS et DIMANCHES matin, il descendra la côte le jour.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
B. RIVET et P. CHARLET,
15 juillet—1an 9 rue Conti.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.

LIGNE POSTALE DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50 Rivière du Nord en passant plus au Sud que toutes les autres lignes.

PEREIRE, Daure, samedi, 6 mai.
CANADA, Frangeul, samedi, 13 mai.
LABRADOR, Sangiier, samedi, 20 mai.
AMERIQUE, Pouzols, samedi, 27 mai.

PRIX DU PASSAGE en OR (y compris le vin)

Première cabine, $120 et $110 suivant l'emplacement.—Seconde, $72—Troisième $40.—Entrepont, $26 avec aménagements hors ligne et tout le nécessaire, sans frais supplémentaires.

Billets aller et retour à prix réduits.

Les paquebots marqués d'une * ne prennent pas de passagers d'entrepont.

LOUIS DE BEBIAN
Agent, 55, Broadway, New-York
ou à L. GRAND, Agent,
nov—1an Gallier Court. Lettre H. N. O.

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et à Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD

Partiront comme ci-dessous:—

De Brême. de la Nlle-Orls.
Hannover... 2 fév. environ 11 mars
Strassburg 1 mars 2 mai.
(Direct. pour Brême, avec passagers d'entrepont seulement.) environ
Frankfurt.. 15 mars environ 28 avril
Hannover.. 12 avril " 17 mai.

Les jours de départ subséquents seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le frêt.

Sujets aux conditions définies ci-dessous.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambres.......... $150 en or.
Entrepont.......... 36

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, Londres, au Hâvre ou à Brême:
Chambres.......... $150 en or.
Entrepont.......... 45

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambres.......... $25 en or.
Entrepont.......... 15

Des billets de passage de Brême, Southampton, ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés.

La compagnie se réserve le droit de changer, ou retirer ses steamers, de différer leurs jours de départ, leur destination, leur chemin et les prix de passage.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
5août—1an Au No 42 de la rue de l'Union.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer
KNICKERBOCKER,
Kemble, commandant,

Partira de son wharf au pied de la rue Toulouse,

Jeudi, 11 mai, à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 3/4 pour cent.

Passage.............$30.

Cette ligne prend du frêt et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour frêt ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet: No 41.

ASSURANCES.

NEUVIEME ETAT ANNUEL
—DU—
FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,

37.............Rue Carondelet.............3
Nlle-Orléans, 20 mai 1875.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 30 avril 1875, savoir:

PRIMES DE L'ANNEE.
Sur risques d'incendie.........$360,073 83
Sur risques de rivières.........231,229 76
Sur risques de mer.........44,116 41—$636,419
En moins—
Primes non expirées le 30 avril 1875.........$ 89,742 00
Primes remboursées.........9,925 50— 99,667
Montant net des primes.........
PERTES PAYEES, SAVOIR:
Sur risques d'incendie.........$134,357 30
Sur risques de rivières.........126,452 58
Sur risques de mer.........8,220 65—$269,179 1
Réassurances.........14,309 62
Réfaction (rebate).........15,492 81
Taxes d'Etat et de Ville.........22,618 46
Dépenses brutes, bureau local et agences.........62,899 61
Profits et pertes.........16,021 40—$390,582
Balance.........$145,169
En plus, intérêts, escompte et épargnes reçus.........105,054
.........$250,224
En moins, 1er intérêt semi-annuel sur le capital payé et le second dû.........110,000
Bénéfices net.........140,224
En moins—réserves pour diminution de valeur des placements.........22,094
Balance à partager sur le montant net des primes de 1874-5 et les primes non expirées de 1873-4.........$117,130
L'actif de la Compagnie est comme suit:
En caisse.........$ 294,482 15
Comptes en voie de recouvrement.........50,326 47
Effets à recevoir, pour prêts sur actions et bons.........522,223 04
Effets à recevoir à courtes échéances.........28,011 43
Actions de banques et autres actions.........218,103 55
Actions de chemins de fer de la ville.........79,549 55
Bons de la ville et autres bons.........110,651 56
Bons Masonic Grand Lodge of Louisiana.........5,000
Bons de l'Odd Fellows Hall Association.........5,000 00
Bons de l'Association de secours pour les veuves et les orphelins juifs.........2,000 0
Propriétés foncières.........60,135 00
PASSIF:
Capital.........$1,100,000 00
Réserves pour risques non expirés.........89,742
Dividendes non payés (y compris dividendes d'intérêt et de prime du 30 avril 1875.........177,655 23
Ca suel (surplus.........118,818 65— 1,486,216

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment pardevant moi, ce mai 1875.

EDWARD IVY, notaire public.

Le 20 du courant, à une réunion spéciale des directeurs, il a été résolu de payer, SUR DEMANDE, un SECOND INTERET SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT jusqu'au 30 avril 1875, ce qui fait dix pour cent par an sur le capital de la Compagnie (1,100,000) et un DIVIDENDE COMPTANT DE VINGT-CINQ POUR CENT aux Actionnaires ($471,789 88) du montant net de leurs primes participantes de l'année expirée le 30 avril 1875 et de leurs primes participantes non expirées de l'année expirée le 30 avril 1874.

ED. A. PALFREY, Président.
MOSES GREENWOOD,
THOS. F. WALKER, Secr. Vice-Président.

DIRECTEURS.
Moses Greenwood, R. M. Walmsley,
W. A. Johnson, A. Britton,
John I. Noble, A. R. May,
John Chaffe, S. H. Snowden,
Richard Milliken, T. Lytt. Lyon,
Samuel E. Moore, Wm C. Raymond,
J. I. Warren, James S Prestidge
R. T. Buckner, Samuel H. Boyd,
Saml. Friedlander, Joseph McElroy,
A. A. Yates, E. R. Wheelock,
John I. Adams, Cyrus Bussey,
Isaac Scherck, Wm J. Behan
B. F. Eshleman.

12mai—1m

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE ET SOCIETE DE LA VALLEE DU MISSISSIPPI — DEPARTEMENT AMERICAIN.

Bureaux dans la bâtisse de la Banque Nationale de l'Etat, au No 33 de la rue du Camp.

Hon. JEFFERSON DAVIS, Président.
CYRUS BUSSEY, Premier Vice Président.
W. C. BLACK, Second Vice-Président.
S. H. KENNEDY, Trésorier.
C. E. FENNER, Avocat.
WALTER V. CROUCH, Secrétaire.

—DIRECTEURS.—
Cyrus Bussey, F. B. Wheelock,
W. C. Black, Scott McGehee,
Thomas A. Adams, Chas. G. Johnsen,
S. H. Kennedy, Louis A. Wiltz,
J. B. Hood, A. J. Gomila,
Adam Thomson, W. B. Lyman,
John Chaffe, E. O. Palmer.
C. E. Fenner. 15 mars—1m

DONATIEN AUGUSTIN,
Register in Bankruptcy,

Office Customhouse building, next to U. S. Courts' rooms.

Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S., since May 1868.

Prepares with the greatest care, all bankruptcy schedules being assisted by Messrs. E. D. Lebreton and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate terms. Passports procured from Washington.

Residence No 188 Esplanade Street,

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas — Donaldsonville — &c.

A dater du 7 DECEMBRE, Le bateau à vapeur BILLY COLLINS partira, du pied de la rue Bienville, à 7.45 du matin, pour Westwego, et transportera les voyageurs à toutes les stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il sera de retour le lendemain, à 6 heures du soir.

Le même bateau se reliera avec le train de passagers du Dimanche; il partira à 8 heures du matin et sera de retour le soir du même jour à 6 heures.

Le frêt est reçu au même endroit, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, et sera livré le lendemain matin.

C. E. PAYNE,
4déc— Agent-général.

Chemin de Fer Pontchartrain.

L'extrémité de ce chemin de fer, en ville, est à "l'ancienne gare," rue des Champs-Elysées, près la Levée.

Le prix de l'excursion au Lac—aller et retour, le même jour—est de 20 cents. Les enfants au-dessous de douze ans paieront 10 cents.

Pour la station de Gentilly, 15 cents l'aller et autant le retour.

Départs de la ville.	Départ du Lac.
6 heures A. M.	7 heures.
7½	8½
9	10
10½	11½
Midi.	1½
2	2½
3	3½
4	4½
5	5½
6	6½
7	7½
8	8½

Le Dimanche, il y aura un train TOUTES LES DEMI HEURES à partir de 2 heures. Un train destiné aux pêcheurs quittera la ville tous les dimanches matin, à 4 heures.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en avertir le conducteur avant le départ du train. 4avril—

LA LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE POUR L'EST, LE NORD ET L'OUEST.

Via Louisville, via Atlanta et via St-Louis, ELLE TRANSPORTE LA MALLE DES E. U.

Les trains arrivent à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partent comme suit:

Départ. Arrivée.
Exprès.......6:45 A. M. | Exprès.......10:30 A. M.
Exprès.......5:00 P. M. | Exprès.......9:30 P. M.

Chars palais de Pullman, tous les jours, pour Cincinnati, Louisville, Nashville, Lynchburg et Baltimore, SANS CHANGEMENT. Un seul changement en allant à New York et aux villes de l'Est. Les billets se vendent au bureau, angle des rues Camp et Commune, en face du City Hotel.

NORMAN JONES,
Agent-général.
D. B. ROBINSON, Surintendant.
21 Nov.

THE MOBILE LINE.

THE GREAT THROUGH ROUTE TO THE EAST, NORTH AND WEST,
Via LOUISVILLE, Via ATLANTA, and Via St-LOUIS,
CARRYING THE U. S. MAIL.

Trains arrive and depart from depot, foot of Canal Street, as follows.

Depart. Arrive.
Express.......6:45 A. M. | Express.......10:30 A. M.
Express.......5:00 P. M. | Express.......9:30 P. M.

Pullman Palace Cars daily, to Cincinnati, Louisville, Nashville, Lynchburg and Baltimore, WITHOUT CHANGE, and only one change to New York and Eastern cities. Ticket Office, corner of Camp and Common Sts., opposite City Hotel.

NORMAN C. JONES,
Gen'l Agt.
D. B. ROBINSON, Supt.
21Nov—

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit:

(Du dépôt, au pied de la rue des Calliope)

Le et après le lundi 24 avril, les trains partiront et arriveront comme ci-après:

DEPARTS. ARRIVEES.
Malle.........4 40 P. M. | Malle.........12.03
Agrément.........5:00 P. M. | Agrément.........10:00 A. M.
Le train d'agrément du DIMANCHE à 9.30 P. M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A St LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars dortoirs jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No. 22 de la rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, Directeur-Général. 14 juy 75

New Orleans, St Louis & Chicago R. R. Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.)

On an after Monday April 24 train leave and arrive as below:

DEPART. ARRIVE.
Mail.........4 40 P. M. | Mail.........12 03 P. M.
Accommodation 5:00 P. M. | Accom.........10:00 A. M.
SUNDAY accommodation train.........9:30 P. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS, CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and informations given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, General Manager. any 14 75

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

Le FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES A. M. et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 heures A. M.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Les taux du frêt pour les points sur l'Atchafalaya et le Tèche au delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour frêt sur marchandises expédiées pour des points du Texas, pourront être faits, avec Thomas A. Stephens, agent-général, au pied de la rue Ste Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des reçus spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui expédieront du frêt.

Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivant.

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour frêt ou passage s'adresser Au coin des rues Natchez et Magasins.

Il ne sera point reçu de frêt après 5 heures.

Final— GEO. A. WHITNEY, Agent.

BILAN
—DE LA—
BANQUE GERMANIA NATIONALE
A LA NOUVELLE-ORLEANS
DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE.
A la clôture des affaires du 2 octobre 1874

RESSOURCES:
Prêts et escomptes.........$763,875 87
Tiré en sus.........4,242 8
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation.........300,000
Bons des Etats-Unis en caisse.........100,000 00
Autres actions et Bons.........22,025 41
Dû par des agents de réserve et de rachat.........80,637
Dû par d'autres banques nationales.........7,146 1
Dû par des banques et des banquiers de l'Etat.........1,151
Propriété foncière, mobilier et installations.........5,900 57
Dépenses courantes et taxes payées.........11,162 3
Primes payées.........40,000 0
Échanges pour le Clearing-House.........104,212 8
Billets d'autres banques nationales.........8,978 0
Petite monnaie (y compris les nickels).........641
Espèces.........27,878
Billets Legal Tender.........210,110
Total.........$1,691,409
PASSIF:
Capital payé.........$200,000
Surplus.........37,000
Autres profits non partagés.........37,052
Billets de banques non rachetées.........189,996
Dividends non payés.........348
Dépôts individuels.........$988,591 73
Certificats de dépôts, payables sur demande.........600 00
Chèques certifiés.........11,912
Chèques de caissiers non payés.........24,927 —1,026,142
Dû à d'autres banques nationales.........12,355
Dû à des banques et des banquiers de l'Etat.........8,699 81
Total.........$1,691,409

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Moi, Hermann Roehl, caissier de cette banque déclare solennellement que je crois le susdit tableau exact.

HERM. ROEHL, caissier
Signé sous serment pardevant moi, ce 6 octobre 1874.
JOS. COHN,
Notaire Public.
T. PRUDHOMME,
L. S. CAIN,
Directeurs.

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

RAPPORT ANNUEL, 1875.

Le Conseil d'Administration arrivé au terme du mandat que vous lui avez confié, a l'honneur de vous soumettre le résultat de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler.

RAPPORT DU SECRETAIRE.
Reçu pendant l'année 1875:
Admission.........$ 225 00
Quotités.........2110 25
Pic-Nic.........209 25
Diplomes, Badges, Amendes.........26 10
Intérêts sur $500 à 8 pour cent.........40 00
Balance en caisse 1er janvier 1875.........662 02 $3272 62
A déduire, dépenses pour l'année 1875:
Assurance de Mobilier.........$ 12 10
Docteurs.........473 00
Pharmaciens.........633 90
Secrétaire, 8 trimestres.........75 00
Commission, collecteur, 10 pour cent.........273 15
Annonces et impressions.........117 70
Secours en argent.........5 00
Funérailles.........308 00
Actions de la Tombe (remboursées).........230 00
Secours pour les Inondés.........20 00
Divers (faux frais).........92 70 2338 5
Balance en caisse 1er janvier 1876.........$934 07
Il y a outer, actif de la Société:
Mobilier, Bannières, &c.........$ 300 00
Deux Actions de Banque.........50 00
La Tombe et Terrain.........4141 00
Billets en recouvrement (balance du Collecteur.........497 10
En recouvrement (balance du Secrétaire.........28 50 $5486 60
Actif net, 1er janvier 1876.........$6420 67
Plus quotités dues jusqu'à ce jour en voie de collection.........456 00
Le 1er janvier 1875, la Société se composait de.........241 membres.
Admis depuis cette époque 31 " 272 m.
Sur lesquels il faut déduire:
Décédés.........8
Rayés aux Assemblées générales.........
Absents démissionnaires.........
Effectif actuel.........
Classés comme suit:
Membres Actifs.........162
" Honoraires.........52
" Bienfaiteurs.........12
Total égal.........
11janv—1f

ASSURANCES.

La Compagnie d'Assurance
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS,

Au coin des rues Canal et Camp.

SEIZIEME ETAT ANNUEL.

Nlle-Orléans, 15 janvier 1876.

CONFORMEMENT à sa Charte, la COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS publie l'état suivant de ses affaires de l'année expirée le 31 décembre 1875:

Primes d'incendie.........$455,328 93
Primes de mer.........62,339 56
Primes de rivières.........75,231 32
.........$593,399 81
En moins—
Risques non expirés le 31 décembre 1875.........127,568 14
Primes remboursées.........34,972 22
.........$172,540 36
Montant net des primes.........$420,859 45
A ajouter—
Intérêts, sauvetages, etc.........30,631 13
.........$451,490 58
A déduire—
Réassurances.........$26,345 83
Pertes par les incendies.........$110,972 73
Pertes sur mer.........16,842 69
Pertes sur les rivières.........30,373 21—158,188 63
Réfaction (rebate).........42,483 47
Commissions aux agents.........27,148 59
Dépenses générales des agences.........$7,739 12
Dépenses générales du bureau local.........27,900 00
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, etc.........12,077 24— 47,716
Taxes d'Etat et taxes de ville.........29,294
.........$331,177 90
Profits nets.........$120,312 78
A déduire:—
Dividende payé en août.........25,000
Dividende déclaré.........25,000— $50,000
Réservés pour réclamations non réglées.........15,000— 65,000 00
.........$55,312 78

L'actif de la Compagnie est comme suit, aux taux de la place:

Propriétés foncières.........$104,911 85
Billets garantis et hypothécaires.........238,501 91
Actions et bons.........93,574 50
Effets à recevoir.........22,367 68
Primes en voie de recouvrement.........73,487 09
Primes d'agences en voie de transmission.........10,216 45
Dû par des compagnies d'assurances.........4,127 6
Comptes en suspens.........3,214 82
Divers débiteurs.........7,213 70
Obligations des Etats-Unis—bons 5-20.........58,822 61
En caisse.........36,250 24
.........$652,827 96

PASSIF.
Réservées pour risques non expirés.........$137,568 14
Dividende déclaré.........25,000 00
Dividende non collecté.........10,086 25
Réservé pour les réclamations non réglées.........15,000 00
.........$187,654 39

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie d'assurance de la Nlle-Orléans.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 17 janvier 1876.

JOHN LEMONNIER,
Troisième Justice de paix.
Paroisse d'Orléans, Lne.

Le 13 du courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de payer le dividende intérêt semestriel de cinq pour cent sur le capital, aux actionnaires ou à leurs ayants-cause, le PREMIER LUNDI de février prochain.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS.
Ernest Merilh, A. M. Bickham,
Placide Forstall, A. Schreiber,
H. Gally, J. Tuyes,
Chas. Lafitte, W. A. Bell,
W. Van Benthuysen, D. Fatjo,
Pierre Poutz, D. D. Rogers.
19jan—

Association d'Assurances
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, 102 rue du Canal.

SIXIEME ETAT ANNUEL.

Nouvelle-Orléans, le 14 janvier 1876.

CONFORMEMENT à sa Charte, l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, publie l'état suivant de ses affaires, pour l'année expirée le 31 décembre 1875:

Primes sur les risques de feu.........$350,826 87
Primes sur les risques de mer.........65,159 62
Primes sur les risques de rivières.........34,724 21
Total.........$450,7
En moins
Primes sur risques non expirés.........$120,661 47
Primes remboursées.........1,951 60 $122,613 07
Primes nettes acquises.........$328,137 73
A ajouter:
Intérêts.........$9,185 85
Profits et pertes.........5,860 40
Primes sur l'or.........254 92 14,800 67
.........$342,9 40
Pertes payées
Sur les risques de feu.........$90,741 55
Sur les risques de mer.........15,954 27
Sur les risques de rivière.........6,802 88
Pertes en litige.........5,812 00
Pertes non ajustées et ajustées et non échues.........23,481 46 142,792 1
Réassurances.........16,310 4
Réfaction (rebate).........31,818 9
Commissions d'agences.........27,339 6
Dépenses d'agences.........7,780 8
Taxes et Licences.........10,568 5
Dépenses de bureau.........27,062 6
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, etc.........5,547 1
Frais de Cours et d'avocats.........47 5 270,267 84
Bénéfice net.........72 67 7

ACTIF.
En caisse
Dépôt au Germania Natl. Bk.........$51,890 7
" " Louisiana Natl. Bk.........20,324 6
Dépôt spécial au Germania National Bank.........5,500 0
En mains d'agents aux E. U. et en Europe.........19,808
Certificats de dépôts au New Orleans National Banking Association, $92,903 42 évalués à.........27,871
Certificats de réclamations reconnues par le New Orleans National Banking Association, $161,122 73, évalués à.........46,338 7
Effets à recevoir pour primes.........7,580 9
Prêts sur hypothèques.........140,573 2
Prêts sur nantissements.........24,124 9
Effets à recevoir.........13,931 8
Bons.........32,418 8
Actions.........23,556 7
Primes en voie de recouvrement.........41,882 4
Propriétés foncières.........74,174 7
Dû par divers.........11,814 9
Bons des Etats-Unis.........11,560 7 $555,324

PASSIF.
Capital payé en plein, (actions de $30).........$295,650 0
Effets à payer.........666 6
Dividendes de 1872, 1873 & 1874 non réclamés.........544 5
Primes sur risques non terminés.........120,661 4
Pertes non réglées.........29,283 4
Dû à divers.........7,006 8
Fonds de réserve.........11,029 0 482,954 0
Surplus.........$72,370 5

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, MEL. MUSSON,
Secrétaire, Président.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce quatorzième jour de janvier 1876.

G. LeGARDEUR, Jr.,
Notaire Public.

A une réunion spéciale de la Direction, qui a eu lieu le 12 janvier 1876, il a été RESOLU de payer, à partir du 25 courant, les Dividendes suivants:

1° Un dividende d'intérêt de dix pour cent pour l'année expirée le 31 décembre 1874, sur le capital de $30 par action;

2° Un dividende de dix pour cent aux actionnaires sur le montant net de leurs primes acquises et participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1875, en sus de la réfaction (rebate) de 15 pour cent ou dividende par anticipation, déjà reçu par les dits actionnaires sur le montant BRUT de leurs primes;

3° De porter au Fonds de réserve (15 010) quinze pour cent de la balance des Profits de primes, à investir en sécurité du gouvernement des Etats-Unis, conformément aux articles III et V de la Charte.

G. LANAUX, MEL. MUSSON,
Secrétaire. Président.

DIRECTEURS,
A. J. GOMILA, PIERRE LANAUX,
L. K. SMALL, L. J. WEBSTER,
J. B. CAMORS, E. M. SCOTT,
E. F. GOLSAN, LS. SCHNEIDER,
J. PLAISENT, JOHN LEISY,
HY. ABRAHAM, M. MUSSON,
janv—

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance de l'Union DE LA NLLE-ORLEANS.

DIX-HUITIEME ETAT

De situation annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans, publié conformément à la loi et à la charte de la dite Compagnie.

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 30 avril 1875.
Primes d'incendie.........$90,384 55
Primes sur les rivières.........13,066 58
Primes maritimes.........9,042
.........112,492
Moins, primes remboursées.........2,425
.........$110,067
Pertes payées dans l'année—
Pertes par l'incendie.........$22,189 66
Pertes sur les rivières.........16,422 12
Pertes sur mer.........816 17
.........$39,427 94
Réassurances.........4,589 81
Loyer.........2,500 00
Taxes.........2,350 35
Réfaction (rebate).........10,277 96
Dépenses, moins l'escompte et l'intérêt.........6,487 30
Réservé pour risques non terminés.........27,171 00 93,804 35
.........16,263 36

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Prêts garantis par nantissement.........5,739 67
Prêts garantis par hypothèque.........$31,006 18
Effets à recevoir pour primes.........12,460 98
Actions, bons et autres obligations.........142,596 83
Propriété foncière.........5,447 24
Primes en voie de recouvrement.........18,100 69
En caisse.........27,082 84
.........$242,434 36

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé, sous serment, pardevant moi ce huitième jour du mois de mai 1875.

JAS. FAHEY, Notaire Public.

Le Conseil de Direction a déclaré un dividende de cinq piastres par action, payable à partir mardi, 11 mai.

9 mai—10t.

Mechanics' and Traders' INSURANCE COMPANY.
Au No 14 de la rue Carondelet.

QUATRIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant

Primes de l'année expirée le 21 août 1875:
Primes sur l'incendie.........$129,021 48
Primes de mer.........24,210 02
Primes de rivières.........65,367 57
Primes sur les risques non expirées le 21 août 1872.........42,000 00
Total.........$267,226
A déduire primes non expirées et primes remboursées dans l'année.........50,135 41
.........$211,082 83
Pertes payées dans l'année:
Sur les risques d'incendie.........$64,317 29
Sur les risques de mer.........17,696 31
Sur les risques de rivière.........18,331 71—100,344
.........$110,339 4
En moins,
Rotation (rebate), 15 pour cent.........$6,561
Réassurances.........12,223 4
Dépenses, taxe, licence, intérêt.........3,446 83
Réservé pour pertes non réglées.........28,000 00—43,641
Bénéfice net.........$21,597 87

L'actif de la Compagnie est comme suit:
En caisse.........$50,718
Effets à recevoir pour primes et prêts, garantis.........104,047
Primes en voie de recouvrement.........431
Actions bons, actions, etc. de banques et compagnies d'assurance, etc.........2,355
Propriété foncière.........4,557
Billets d'actions (stock notes).........262,226
.........$384,355

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.
JAMES A. WHITE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, soussigné notaire public, le 20 septembre 1872.

CHAS. A. AUDRY, Notaire Public.

Les Directeurs ont déclaré:
Intérêt sur le capital payé.........15 pour cent
Dividende sur le susdit.........5
Dividende " primes remboursées.........15

Le tout sera porté au crédit des billets d'actions (stock notes) et il sera émis des certificats pour les dits dividendes à dater du lundi, 20 octobre prochain.

DIRECTEURS.
C. W. Allen, C. A. Grèce,
A. J. Aiken, I. L. Haas,
J. A. Brass, Col. T. H. Hunt,
W. Y. Blak, J. D. Hill,
I. Bloom, Jas. S. Lanphier,
Sam. Boyd, Robert L. Moore,
C. H. C. Brown, John Myers,
John D. Cobb, E. J. Mullan,
Geo. W. Church, Edward Nalle,
J. K. Gambpell, G. W. Sentell,
Lloyd R. Coleman, W. B. Thompson.

Banque Nationale Mutuelle
A LA NOUVELLE-ORLEANS,

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires,

Vendredi, 31 Décembre 1875.

RESSOURCES:
Prêts et escomptes, en or.........$16,808 8
Prêts et escomptes, en or, en currency.........535,907 67
Bons des E. U. pour garantir la circulation.........50,000 00
Autres stocks, bons et hypothèques.........33,648 51
Dû par des agents de réserves, approuvés.........41,603 52
Dû par d'autres banques et banquiers.........20,038 56
Propriétés réelles, meubles et installations.........89,324 81
Primes payées sur bons et or.........8,288 07
Changes sur Clearing-House.........112,970 67
Billets d'autres Banques Nationales.........22,869 00
Monnaie fractionnelle (y compris des nickels).........1,488 79
Espèces en monnaie d'or.........12,382 41
Billets legal tender.........128,000 00—277,675 87
Fond de rédemption avec le Trésorier des Etats-Unis.........2,250 00
Total.........$1,076,542 18

PASSIF:
onds de capital payé.........$300,000 0
Fonds de surplus.........185,104
Billets de Banque Nationale en circulation.........45,000
Dépôts individuels, en or.........14,406 94
Dépôts individuels, en currency.........516,959 63
Dû aux banques et banquiers.........2,718 69
Anciens dividendes non-payés.........353 88
Dividendes actuellement déclaré, quatre pour cent.........12,000 00—12,353 68
Total.........$1,076,542 18

JOHN T. HARDIE, Président.
A. W. BOSWORTH, Vice-Président.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.

BANQUE NATIONALE MUTUELLE.
Nlle-Orléans, 31 décembre 1875.

A une assemblée du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, il a été unanimement résolu de déclarer aux Actionnaires, sur les profits des derniers six mois, un dividende de QUATRE POUR CENT sur le montant de leurs actions, payable le MERCREDI, 12 janvier prochain, ou après cette date.

JOSEPH MITCHEL,
1erjanv—10 Caissier.

Second Etat de Situation
—DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conformément aux clauses de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Montant des primes reçues durant les quinze mois expirés le 31 décembre 1873, à savoir:
Sur risques de feu.........$114,052 22
Sur risques de mer.........59,351 37
Sur risques de rivières.........29,596 92
Total des primes.........$203,000 53
Moins primes rendues.........3,154 77
Primes acquises.........$199,845
Déduit—Pertes par le feu.........$45,105 08
Pertes sur mer.........42,115 75
Pertes sur rivières.........15,476 08
.........$102,696 87
Réassurances.........21,916 76
Réfactions (rebate).........9,563 87
Taxes.........7,480 92
Loyer.........3,760 00
Dépenses, et profits et pertes.........24,610 12
Réservé pour primes non-terminées.........$17,220 26

La Compagnie possède l'ACTIF suivant:
Capital en Stock-notes.........
Comptant.........
Comptes en voie de collection.........
Billets recevables.........
Prêts sur garanties.........
Prêts sur hypothèques.........
Stocks et Bons.........
Installations de bureaux et meubles.........
En mains d'agents en Europe, etc.........
.........$226,517
Moins intérêts non-payés et dividendes.........
.........$204,230 8

Ce, ci correcte l'extrait des livres de la Compagnie.

E. GAUCHEAU, Vice-Président.
L. W. BAQUIE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 2me janvier 1874.

E. BOUNY, Notaire public.

ASSURANCES.

New Orleans Credit Foncier Association.

Bureaux No 46 de la rue Vieille-Levée.

—QUATRIEME ETAT ANNUEL—

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, le New Orleans Credit Foncier Association publie l'état suivant de ses opérations de l'année expirée le 30 septembre 1875, fin de sa quatrième année fiscale:

Montant total des profits réalisés sur les bâtisses du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875.........$1,791 78
Intérêt du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875.........5,245
Dépenses générales, taxes, loyers, &c., du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875.........$5,490 96
Escompte de billets payés avant l'échéance.........247 71
Montant des dépenses non couvertes l'année dernière.........1,281 48
.........$7,024 14
Bénéfice net.........112 4
.........$7,137 06 $7,137

L'actif de la Société est comme suit.
Billets payables mensuellement garantis par première hypothèque et privilège de vendeur.........$84,905 77
Propriétés foncières.........9,450 22
Comptant: A la banque nationale de l'Etat.........$1,661 41
Currency des Etats-Unis.........144 26 1,810 67
Effets à recevoir.........7,160 15
Divers débiteurs.........590 77
Installations.........1,000 00
Intérêt courant.........255 28
.........105,172
Actions payées en plein.........79,150 00
Actions payées en partie.........2,792 85
Scrip.........4,530 00
Dividende No 1 non-réclamé.........127 20
Effets à payer.........400 00
Divers créanciers.........402 70
Surplus de l'actif.........16,470 105,172

Nous, soussignés, déclarons solennellement que le tableau qui précède est un extrait exact des livres de la Société.

J. A. FERNANDEZ
A. SAULET, Président.
Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 21 octobre A. D, 1875.

G. LEGARDEUR.

Premier état annuel
—DE—
L'ATLAS INSURANCE COMPANY
DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE
Au No. 152 de la rue du Canal.
Le 12 décembre 1873.

Conformément aux réquisitions de sa charte la compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans la partie fractionnelle l'année expirée le 21 décembre 1873.
Primes d'incendies.........$52,641
Primes de rivières.........1,112
Total des primes.........$53,815 1
En moins—primes non expédiées.........35,876 79
Montant net des primes.........$17,938
A déduire
Pertes par les incendies—payées.........$ 238 63
Dépenses générales, moins profits, pertes et intérêts.........12,154 98 12,393
Montant réservé pour pertes non réglées.........$5,546

L'ACTIF de la compagnie est comme suit:
Prêts sur hypothèque, premières hypothèques sur propriétés foncières non grevées valant $306,450.........$151,222
Propriétés foncières appartenant à la compagnie.........17,500 00
Prêt garanti par des actions.........1,000 00
Actions appartenant à la compagnie.........17,550 00
Bons des Etats-Unis.........5,000 00
Effets à recevoir.........
d'abstes surdem, d'oria nt 8 pour cent d'intérêt.........13,250 0
Intérêts.........10,442
Primes en voie de recouvrement.........17,480
Effets à recevoir pour primes.........300 00
Dans la caisse de la banque et entre les mains du trésorier.........12,412
Mobilier du bureau, coffre-fort, fournitures d'agence.........3,049
Capital souscrit, en voie de règlement.........63,451

PASSIF.
Capital, 4,183 2-3 actions, de $100, garrées à $75 l'action.........$313,756
Montant réservé pour garantir surmontant tous les risques non expirés, formant 50 pour cent des primes non expirées.........17,938
Primes non expirées, moins 50 pour cent réservé.........17,938
Montant réservé pour pertes non réglées.........5,546
Salaires non payés.........769 11
.........$355,941

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

WM. H. STEVENSON, Président.
DOUGLAS WEST, Secrétaire P. F.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 5 janvier A. D. 1874.

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
Germania National Bank
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
31 décembre 1874.

ACTIF.
Billets escomptés.........$ 653,755
Prêts sur demande.........68,365
Bonds des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour répondre de la circulation.........300,000
Primes sur les bonds ci-dessus.........25,000
Bonds des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour racheter la circulation.........13,500
Actions et bonds divers.........22,263
Dû par des banques et des banquiers éloignés.........9,165 0
Mobilier et accessoires.........
Avoir en argent:
Bonds des E. U. en main.........112,000
Comptant en caisse ici.........451,629 96
Do dans les banques de New-York.........304,860 1 786,490
Total de l'actif.........$1,850,441

PASSIF.
Capital payé.........$ 300,000
Excédant de fonds.........37,000
Billets émis.........267,100
Dépôts.........1,179,804
Dû à des banques et à des banquiers éloignés.........64,159
Profits bruts pendant les 6 derniers mois.........67,865
Moins dépenses et taxes.........19,508 87
Profits nets (sur lesquels un dividende de 7 1/2 pour cent $22,500 a été déclaré aux actionnaires).........48,356
Total du passif.........$1,880,4

LOUIS SCHNEIDER,
Président.

Mutual Aid and Benevolent Life Insurance
ASSOCIATION OF LOUISIANA.

SIXIEME ETAT ANNUEL.
Année expirée le 31 décembre 1874.

Montant reçu de membres assessés sur décès.........$54,255
Montant reçu, intérêt et dividendes.........2,167
Montant au crédit des profits et pertes.........1,190
.........$57,554
Montant payé sur 36 décès.........$45,450 00
Annonces, Fournitures de Bureau, frais de Cour, de Poste
Loyer et Salaires.........10,679 28—$56,129
.........$1,425
PASSIF.
Polices ass "A".........$5,802
Polices ass "B".........4,276 17—$10,078
ACTIF.
En caisse.........$2,255
Décès payés "non réclamé".........4,500 00
Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.........7,640
Chemin de fer Canal et Claiborne.........5,116
Banque d'Amérique.........4,210
Banque Nationale Mutuelle.........5,000
Dû sur assessements en voie de recouvrement.........5,806
Meubles de Bureau.........1,456
Effets à recevoir.........

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA
Au No 111 de la rue Gravier.

—Assure contre—
LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES
Aux plus Bas Taux du Tarif.
A. EIMER BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.
Primes reçues.........$157,126
Pertes par incendies sur mer et rivières payées.........$24,847
Réassurances, réfactions (rebate), dépenses, etc.........
....
Total de l'Actif.........$204,213

DECLARE:
Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 8 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.

DIRECTEURS:
Henry Abraham, S. Katz, Louis Schneider
A. Eimer Bader, Jos. Keller, W. B. Schmidt,
N. A. Baumgar- Th. Lilienthal, R. Sieg,
den, F. F. Dol Bondio, C. H. Miller,
Isaac Scherck, H. Eicke, S. I. Nailis,
J. N. Schwarz, Chas. Engsfeld, H. Pohlmann,
Louis Schwarz, M. Frank, F. Richard,
K. Weissenbach, H. R. Gogreve, F. Recke,
E. B. Wildermann

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance Mutuelle —DES— Marchands de la Nlle-Orléans.

10 ....rue du Canal.........10

VINGT-ET-UNIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 [illegible] 1875, y compris les risques non expirés de année précédente:
Sur risques de feu.........$569,[illegible]
Sur risques de mer.........52,556 10
Sur risques de rivières.........55,953 08
Total des primes.........$678,160 23
En moins, primes non expirées.........121,465 00
Profit net sur les primes le 31 mai 1875.........$556,992 23
Pertes payées—
Sur risques d'incendie.........$257,344
Sur risques de mer.........47,752
Sur risques de rivières.........22,344
.........$327,476
Taxes.........35,609
Réassurances et primes remboursées.........26,549 7
Dépenses et quinze pour cent réfaction moins intérêt.........54,930 07
.........$464,200 67
Profit.........$102,[illegible] 56

L'Actif de la Compagnie est comme suit:
Propriétés foncières.........[illegible] 42
Bons de la ville.........[illegible] 60
Actions de banques, chemin de fer et autres.........72,[illegible] 90
Billets garantis par hypothèque et gages.........[illegible]
Effets à recevoir.........[illegible]
Primes en voie de recouvrement.........[illegible]
Bons de l'Etat.........[illegible]
Actions d'assurance.........19,[illegible]
Actions du Vauxhall...........10,400 00
Bons hypothécaires du "Variety" Association.........[illegible] 00
Bons hypothécaires du Odd Fellow's Hall.........500 00
En caisse.........10,[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY,
Président.
W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment, par devant moi le 15 juin 1875.

JAMES FAHEY, Notaire public.

A un meeting du Bureau des Directeurs tenu le 14 juin 1875, il a été résolu de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt de 10 pour cent pour l'année sur leurs actions.

DIRECTEURS:
P. Maspero, Ed. Toby,
D. Fatjo, P. Fourchy,
S. Z. Relf, M. W. Smith,
L. F. Generes, J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix, J. M. Allen,
Chs. Lafitte.
16juin—1an

Dix-huitième tableau annuel de la compagnie d'assurance HOPE de la Nouvelle-Orléans.

Bureau No 125 rue Commune.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues au 31 décembre 1875.........$177,707 87
Sur les risques d'incendie.........[illegible]
Sur les risques maritimes.........[illegible]
Sur les risques de rivière.........[illegible] 177,707 87
Pertes payées dans la même période
Sur les risques d'incendie.........[illegible]
Sur les risques maritimes.........4,625 61
Sur les risques de rivière.........17,640 [illegible]
Moins réfaction (Rebate).........[illegible]
Taxes et licences de l'Etat et pour 1874 et 1875.........15,315 50
Réassurances.........15,674 22
Primes remboursées.........1,566 91
Loyer.........5,907 61
Profits et pertes, dépenses, intérêts et moins.........13,608 [illegible]
Profits.........[illegible]
Réserve pour les risques non expirés au 31 décembre.........[illegible]
Réserve pour pertes en suspens.........1,551 12
Dividende de 10 pour cent déclaré ce jour.........20,000 00
Réserve pour dépréciation pour le Capital de la Compagnie.........12,710 [illegible]
.........[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Prêts garantis par premières hypothèques dans la ville.........[illegible]
Prêts sur nantissement.........[illegible]
Effets pour primes à courte échéance.........[illegible]
Actions de banques et autres actions.........[illegible]
Bons fonciers.........[illegible]
Voie de perception.........[illegible]
En banque.........[illegible]
Balance dans la banque d'Amérique.........[illegible]
Total de l'actif.........$260,[illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HENRY PEYCHAUD,
Président.
LOUIS BARNETT,
Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce [illegible] janvier 1876.

M. T. DUCROS,
Notaire Public, No [illegible] rue Royale.

A une assemblée des Directeurs tenue ce jour, il a été

Résolu qu'un dividende comptant de DIX POUR CENT sur le Capital de la Compagnie provenant des profits au 31 décembre 1875, soit déclaré, et payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.

LOUIS BARNETT,
11janv— Secrétaire.

VINGT-SIXIEME ETAT ANNUEL
—DE LA—
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.
31 Mai 1875.

Les Directeurs, conformément à la Charte amendée, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1875:

Primes d'incendie.........$201,[illegible] 80
Primes de mer.........42,344 52
Primes des rivières.........112,124 [illegible] $355,767 75
Montant des primes moins la réassurance et les primes remboursées.........276,137
Pertes payées et évaluées comprenant toute ce qui est connu et non payé—
Sur risques d'incendie.........[illegible]9,347 66
Sur risques de mer.........[illegible]5,447 32
Sur risques de rivière.........[illegible]5,553 91—$140,348 89
Taxes, escompte au lieu de participation, moins intérêts, escompte, &c.........73,706 32—214,064
Laissant (après paiement de 10 pour cent sur le capital.........$62,123 12
L'actif de la compagnie est comme suit:
Effets à recevoir.........[illegible]3,674 01
Prêts sur bons et hypothèques.........55,943 32—$99,617
Prêts sur actions, sur demande.........$27,439 58
Argent en banque.........63,089 96—200,529 54
Propriétés foncières.........118,759 43
Bons de la ville, actions de banques et autres.........153,581
Primes en voie de recouvrement, comptes d'affaires en suspens, &c.........27,514 1
Total de l'actif.........$510,301 91

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS,
Président.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Signé sous serment devant moi, ce 22 mai 1875.

WM. H. HOLMES,
Seconde Justice de paix,
Paroisse d'Orléans, Lne.

Les Directeurs ont résolu qu'après le paiement de l'intérêt annuel de dix pour cent sur le capital de cette Compagnie, un dividende de TRENTE POUR CENT sera payé en ARGENT, à partir du 14 juin prochain, aux personnes qui assurent dans la Compagnie et qui ont droit au dividende.

DIRECTEURS.
Thomas A. Adams, Sm'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy, C. T. Buddecke,
John Phelps, Adam Thompson,
Henry Abraham, P. N. Strong,
Victor Meyer, Joseph Bowling,
Edward J. Gay, John M. Sandidge,
Simon Hernsheim, Simon Forcheimer,
Joseph B Wolfe, R. B. Post,
Edward Pilsbury, John K. King,
Fred'k Camerden, J. L. Harris,
Andrew Stewart, Joseph Stone,
George Martin, Alfred Moulton,
L. C. Jurey, Edward Nalle,
George W. Sentell, A. W. [illegible]

Avis aux Contribuables.

Le soussigné a transporté son bureau du No 54 Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane au No 56 même Passage. Il profite de cette occasion pour remercier sa clientèle et le public en général du bienveillant patronage qui lui a été accordé depuis dix ou douze ans. Le soussigné fera done tous ses efforts pour continuer à donner pleine satisfaction au public en général.

JOHN T. DUFOUR,
No 56 Passage de la Bourse.